



Résultats des tirages au sort

CFC, CFC II, CFCP, CFC II PROGRÈS, OBJECTIF 10 000 ET OBJECTIF 2 000

Combinaisons gagnantes			
Janvier 2025 : E19	Avril 2025 : J27	Juillet 2025 : H17	Octobre 2025 : H50
Février 2025 : F47	Mai 2025 : H68	Août 2025 : E72	Novembre 2025 : H72
Mars 2025 : D50	Juin 2025 : H99	Septembre 2025 : A12	Décembre 2025 : I53

VILLES	DÉPARTEMENTS	MONTANT DES GAINS (€)	N° CONTRATS
ST AVERTIN	37	9 813,87	19040674
ST AVERTIN	37	6 709,63	19040203
WATTWILLER	68	6 350,64	19026882
VILLERS PATRAS	21	5 334,04	19025830
LAON	2	5 317,78	19026602
LAON	2	5 168,09	19026575
MANDEURE	25	4 572,51	19031803
BERRWILLER	68	4 108,89	19040216

MÉCANISME DES TIRAGES

Le tirage au sort est effectué tous les mois, généralement vers le 20 au Siège Social de l'Assureur (la date et l'heure du tirage du mois en cours seront communiqués sur simple demande au Siège dès le 1^{er} du mois).

L'opération de tirage est réalisée, sous contrôle d'un huissier, par la mise en rotation de 3 roues, la 1^{ère} portant les 12 premières lettres de l'alphabet (de A à L), les deux autres les 10 chiffres de 0 à 9 : à leur immobilisation, les roues font apparaître l'une des 1200 combinaisons possibles.

La société règle au porteur de tout contrat comportant cette combinaison, si celui-ci est à jour de ses versements, un montant défini dans les conditions générales de son contrat.